

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DES COLLINES (RITC) - TRANSCOLLINES

Séance extraordinaire du conseil d'administration sous la présidence de madame Caryl Green, tenue le 7 décembre 2017 dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum.

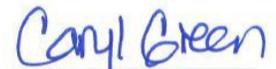
11.2 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR ABROGER ET REMPLACER LE RÈGLEMENT RM-04 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL

Avis de motion 17-76

Avis de motion est par la présente donné par Madame Caryl Green, administrateur délégué du conseil municipal de la municipalité de Chelsea, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement portant le # RM-14 abrogeant et remplaçant le règlement # RM-04 concernant la Régie interne du Conseil.

Copie du projet de règlement ayant été remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), la dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption est donc par la présente demandée.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux administratifs de la Régie intermunicipale de transport des Collines (RITC) - Transcollines - du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00.



Caryl Green
Mairesse de Chelsea et
Présidente au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de
transport des Collines (RITC) - Transcollines